



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3 B

Date : 10 JUIN 2018

Lieu : PLERIN

<b>A</b>	Équipe n° : 2	<b>A</b>
Club :	PLERIN	

<b>B</b>	Équipe n° : 4	<b>B</b>
Club :	LOUDEAC	

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
LE BAIL Alain	02246307

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
PETIT J.J.	02253053

A Composition Équipe A			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
LE NEPVOU Marc	02246248		1
THORAVAL Lionel	02246143		2
LE COQ Jérémy	02246023		3
LE MESSAGER Yann	02246066		4
REGNAULT Laurent	02246308		5
KERTUDO Laurent	02246065		6
LE HEGARAT Dominique	02246105		7
LE BAIL Alain	02246307		8

B Composition Équipe B			B
NOM + Prénom	n° licence		
PETIT J.J.	02253053		
PERNEL Tony	02234429		
BOITICOURT Vincent	02234450		
Picard Patrice	02253189		
Mace Patrice	02253179		
Marivint J.L	2253084		
PETIT JONATHAN	02251171		

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article 34 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A PLERIN 2				B LOUDEAC 4			
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	REGNAULT L	10	0-0	26	PERNEL Tony	13	0-2
2	LE MESSAGER Y	13	2-0	27	Picard Patrice	11	0-0
3	THORAVAL L	13	2-0	28	Marivint J.C	12	0-0
4	JEREMY LC	6	0-0	29	BOITTEAU Vincent	13	0-2
5	LE NEPVOU M	13	2-0	30	MACE Patrice	6	0-0
6	KERTUDO L	13	2-0	31	Petit J.J.	4	0-0
S/TOTAL PTS >			8	S/TOTAL PTS >			4

DOUBLETTES				DOUBLETTES			
1	KERTUDO L	11	0-0	19	PERNEL Tony	13	0-4
2	REGNAULT L	13	4-0	21	BOITTEAU Vincent	5	0-0
3	LE NEPVOU M	13	4-0	23	Picard Patrice	5	0-0
4	JEREMY LC	13	4-0	23	Marivint J. Luc	5	0-0
5	LE MESSAGER	13	4-0	23	MACE Patrice	5	0-0
6	THORAVAL L	13	4-0	23	Petit Jonathan	5	0-0
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			8	S/TOTAL PTS >			4

TRIPLETTES				TRIPLETTES			
1	REGNAULT L	13	0-0	44	BOITTEAU Vincent	0	0-6
2	LE MESSAGER Y	13	0-0	44	Picard Patrice	0	0-6
3	KERTUDO L	7	0-0	47	MACE Patrice	0	0-6
4	JEREMY LC	7	0-0	47	PERNEL Tony	13	0-6
5	THORAVAL L	7	0-0	47	Petit Jonathan	13	0-6
6	LE NEPVOU M	7	0-0	47	Marivint J.C	13	0-6
Joueur remplacé n°1 :				Joueur remplacé n°1 :			
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :			
Joueur remplacé n°2 :				Joueur remplacé n°2 :			
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :			
S/TOTAL PTS >			6	S/TOTAL PTS >			6

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	22	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	14	B
---	--------------------------------	----	---	---	--------------------------------	----	---

Gagnante : Équipe	n°	du club de	PLERIN PETANQUE 2	Match Nul	<input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	n°	du club de	LOUDEAC 4		

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

## RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

\* les résultats (y compris T&amp;T, D &amp; T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

\* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

\* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3 B

Date : 10 JUIN 2018

Lieu : PLERIN

**A** Équipe n° : 1 **A**  
Club : JUGON LES LACS

**B** Équipe n° : 1 **B**  
Club : BREIZH PETANQUE

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LETELLIER NICOLAS	02234351

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
GONIAU Laurent	02264024

A Composition Équipe			B Composition Équipe		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
LETELLIER N. COLAS	02234351		1	GABORIT Thomy	022/0225035
SAURON RODOLPHE	02243425		2	BOULAIRE William	022/02264002
QUEMENER ALEXY	03508296		3	DACOSTA Fernando	022/02264005
QUEMENER RAFFAEL	02234350		4	TEXIER Lionel	022/02264065
LETELLIER THIERRY	02234088		5	GONIAU Laurent	022/02264024
LECHATTON BRUNO	02268006		6	GICOUEL Edgovic	022/02264052
VAUDELET GILLES	09207644		7		
			8		

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

## DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

## ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h, Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A JUGON LES LACS A				B BREIZH PÉTANQUE B			
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
1	VAUDELET GILLES	13	2-0	13	GORIN Laurent	11	0-2
2	LETELLIER NICOLAS	13	2-0	14	GABORIT Thierry	10	0-2
3	LETELLIER THIERRY	12	2-0	15	BOULAINE William	13	0-2
4	SAURON RODOLPHE	13	2-0	16	GICQUEL Ludovic	4	0-2
5	QUEMENER RAFFAEL	13	2-0	17	DA COSTA Fernando	4	0-2
6	LE CHATTON BRUNO	7	2-0	18	TEXIER Lionel	13	0-2
S/TOTAL PTS > 8				S/TOTAL PTS > 4			

DOUBLETES				DOUBLETES			
1	VAUDELET GILLES	13	4-0	26	BOULAINE William	10	0-4
2	QUEMENER RAFFAEL	13	4-0	28	GABORIT Thierry	7	0-4
3	LETELLIER NICOLAS	13	4-0	30	GORIN Laurent	0	0-4
4	SAURON RODOLPHE	13	4-0		GICQUEL Ludovic		
5	LETELLIER THIERRY	13	4-0		DA COSTA Fernando		
6	QUEMENER ALEX	13	4-0		TEXIER Lionel		
S/TOTAL PTS > 12				S/TOTAL PTS > 0			

TRIPLETES				TRIPLETES			
1	LETELLIER NICOLAS	13	6-0	21	GORIN Laurent	11	0-6
2	LE CHATTON BRUNO	13	6-0	23	BOULAINE William	11	0-6
3	SAURON RODOLPHE	13	6-0		GABORIT Thierry		
4	LETELLIER THIERRY	13	6-0		DA COSTA Fernando		
5	QUEMENER RAFFAEL	13	6-0		TEXIER Lionel		
6	QUEMENER ALEX	13	6-0		GICQUEL Ludovic		
S/TOTAL PTS > 12				S/TOTAL PTS > 11			

<b>A</b>	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - RTS >	<b>32</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	<b>4</b>	<b>B</b>
----------	--------------------------------	-----------	----------	----------	--------------------------------	----------	----------

Gagnante : Équipe	<b>A</b>	n°	du club de	<b>JUGON LES LACS</b>	Match Nul
Perdante : Équipe	<b>B</b>	n°	du club de	<b>BREIZH PÉTANQUE</b>	

Signature Capitaine Équipe A \_\_\_\_\_ Signature de l'Arbitre \_\_\_\_\_ Signature Capitaine Équipe B \_\_\_\_\_

## RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
Réfèrent CDC 22 :	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Portivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3 B

Date : 10 Juin 2018

Lieu : PLELIN

<b>A</b>	Équipe n° : 2	<b>A</b>
Club :	LANNION	

<b>B</b>	Équipe n° : 3	<b>B</b>
Club :	YFFINIAC	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
UNVOAS MAURICE	2220159	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	
BERNARD Gilbert	0224013	

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
UNVOAS JARIE-ALICE	2220202		
UNVOAS MAURICE	2220159		
PAINPARATY FRANCIS	07612795		
VOISIN MICHEL	07724304		
DE CASTRO PATRICK	2220864		
NEDELEC YVON	2220158		
PRIGENT YVON	2247002		
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		n°
BERNARD Gilbert	0224013		1
LE VUSUQUE JEROME	02260309		2
LE VUSUQUE NICOLAS	02260310		3
LE VUSUQUE SEBASTIEN	02260312		4
ROUXEL EDZO	02260120		5
LEGEARD CYRIL	02250014		6
HUQUET STEPHANE	02245100		7
			8

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecter les éventuels mutés extérieurs.

\* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article 34 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A				B					
LANNION 2				YFFINIAC 3					
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1	NEDELEC YVON	7	2-0	19	1	ROUXEL ENZO	13	0-2
	2	VOISIN MICHEL	1	2-0	20	2	BERNARD GILBERT	13	0-2
	3	DE CASTRO PATRICE	13	2-0	21	3	LEVUSUQUE NICOLAS	12	0-2
	4	PAIMPARAY FRANCIS	7	2-0	22	4	LEVUSUQUE SEBASTIEN	13	0-2
	5	PRIGENT YVON	13	2-0	23	5	LEVUSUQUE S MARIE	5	0-2
	6	UNVOAS MAURICE	3	2-0	24	6	HUQUET STEPHANE	13	0-2
S/TOTAL PTS >			4		S/TOTAL PTS >			8	
DOUBLETES	1	NEDELEC YVON	6	4-0	13	1	ROUXEL ENZO	13	0-4
	2	PAIMPARAY FRANCIS				2	LEVUSUQUE SEBASTIEN	13	
	3	UNVOAS MAURICE	13	4-0	15	3	BERNARD GILBERT	4	0-4
	4	PRIGENT YVON				4	LEGERARD CYRIL		
	5	VOISIN MICHEL				5	HUQUET STEPHANE	13	0-4
	6	DE CASTRO PATRICE	0	4-0	17	6	LEVUSUQUE NICOLAS		
S/TOTAL PTS >			6		S/TOTAL PTS >			46	
TRIPLETES	1	NEDELEC YVON				1	LEGERARD CYRIL		
	2	PAIMPARAY FRANCIS	3	6-0	27	2	ROUXEL ENZO	13	0-6
	3	DE CASTRO PATRICE				3	BERNARD GILBERT		
	4	UNVOAS MAURICE				4	LEVUSUQUE S MARIE	9	0-6
	5	PRIGENT YVON	13	6-0	30	5	LEVUSUQUE SEBASTIEN		
	6	VOISIN MICHEL				6	HUQUET STEPHANE		
S/TOTAL PTS >			6		S/TOTAL PTS >			6	
A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >				14	B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >				22
Gagnante : Équipe		n° 3	du club de YFFINIAC 3		Match Nul				
Perdante : Équipe		n° 2	du club de LANNION						
Signature Capitaine Équipe A			Signature de l'Arbitre			Signature Capitaine Équipe B			

## RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

\* les résultats (y compris T&amp;T, D &amp; T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

\* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

\* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com